

# Demande du titre de Maître Artisan

## FORMULAIRE DE DEMANDE



Maître Artisan



Maître Artisan en métier d'Art

Métiers d'art listés par l'[arrêté du 24/12/2015](#)

### Renseignements concernant le dirigeant

Nom, Prénom : .....

Date de naissance : .....

Date de début d'activité : .....  
(date de prise de fonction pour les dirigeants de société)

### Renseignements concernant l'entreprise

Statut de l'entreprise :

Entreprise individuelle

Société

N° SIREN : .....

N° Tél : .....

Courriel : .....

Site Internet : .....

Dénomination (si société) : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Activités exercées : .....

Vous avez été dirigeant dans plusieurs entreprises artisanales :  Oui  Non

(Si oui, indiquer le numéro Siren de vos autres entreprises, et le département d'immatriculation)

.....

.....

### Certification

Le demandeur certifie sous sa responsabilité, l'exactitude des déclarations portées au présent document et l'authenticité des pièces produites à leur appui.

Date : .....

Signature :



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région  
Pays de la Loire

# Cas A

## DEMANDE AU TITRE D'UNE FORMATION ÉQUIVALENTE AU BM

### Conditions requises et pièces justificatives à joindre au dossier

Toutes les conditions sont cumulatives

#### 1. Être inscrit au Répertoire des Métiers

- Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers (ce document n'est pas à joindre au dossier, il sera établi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

#### 2. Être titulaire d'un diplôme équivalent au BM

Le diplôme doit figurer dans la liste suivante ou être homologué au minimum au niveau IV. Il doit aussi correspondre à des connaissances techniques relatives au métier exercé par le demandeur du titre de Maître Artisan ou à un métier connexe.

- Brevet Professionnel
- Brevet d'Enseignement Industriel
- Brevet de Technicien
- Brevet des Métiers d'Art
- Baccalauréat Professionnel ou Technique ou Technologique
- Brevet de Technicien Supérieur
- Le diplôme Universitaire de Technologie
- Les diplômes ou titres d'Ingénieur délivrés conformément aux dispositions de la section II du titre VIII du Code de l'Enseignement Supérieur
- Tout autre diplôme ou titre homologué au niveau IV ou à un niveau supérieur au titre de l'Enseignement Professionnel ou Technologique dans les conditions prévues par la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971
- Le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » institué par arrêté du 25 mai 1935 du Ministre de l'Education Nationale

#### 3. Justifier de deux années de pratique professionnelle

- Certificats de travail. (Uniquement si l'inscription au Répertoire des Métiers est inférieure à deux ans)

#### 4. Justifier de connaissances en gestion

(Une des conditions suivantes)

- Obtention de l'unité de valeur gestion du Brevet de Maîtrise (BM)
- Obtention du module « Gestion économique et financière » du titre Encadrant d'Entreprise Artisanale (2EA)
- Immatriculation depuis huit ans au moins au Répertoire des Métiers
- Autre formation en gestion équivalente au brevet de maîtrise

Nota : Le stage de préparation à l'installation (SPI) ne revêt pas les caractères d'une formation équivalente.

#### 5. Justifier de connaissances en psychopédagogie

(Une des conditions suivantes)

- Formation d'apprentis
- Obtention du module « Gestion des ressources humaines et maître d'apprentissage » du Brevet de Maîtrise (ancienne unité de valeur psychopédagogie)
- Obtention du module « Gestion des ressources humaines et maître d'apprentissage » du titre Encadrant d'Entreprise Artisanale (2EA)
- Autre formation en psychopédagogie équivalente au Brevet de Maîtrise

# Cas B

## DEMANDE AU TITRE D'UN SAVOIR-FAIRE RECONNU

Conditions requises et pièces justificatives à joindre au dossier, 2 possibilités :

### Soit **B1 - Demande au titre de la promotion de l'artisanat**

#### 1. Être inscrit au Répertoire des Métiers depuis au moins dix ans

- Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers (ce document n'est pas à joindre au dossier, il sera établi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

#### 2. Justifier de la promotion de l'artisanat (une ou plusieurs des conditions suivantes)

- Titres, prix, certificats, et tout document justifiant le savoir-faire
- Dossier photographique des réalisations
- Dossier de presse
- Lauréat de concours
- Réalisation de travaux de recherches
- Réalisation d'ouvrages professionnels

### Soit **B2 - Demande au titre de la participation à des actions de formation**

#### 1. Être inscrit au Répertoire des Métiers depuis au moins dix ans

- Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers (ce document n'est pas à joindre au dossier, il sera établi par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat)

#### 2. Justifier de la participation à des actions de formation (une ou plusieurs des conditions suivantes)

- Formation d'apprentis
- Participation à des jurys d'examen
- Avoir été formateur
- Certificat de maître d'apprentissage confirmé

#### PRÉCISIONS SUR LA DÉMARCHE À SUIVRE

- Vous remplissez le formulaire de demande (page 1) et vous joignez les justificatifs correspondants au cas A, B1 ou B2, selon votre situation.**  
Le dossier (formulaire + copie des justificatifs) est à adresser à votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat départementale.  
L'adresse de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat est indiquée sur la plaquette « Comment obtenir la qualification artisanale ? » jointe à ce formulaire.
- Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat départementale émet un avis et transmet le dossier à la Commission Régionale des Qualifications.**
- La Commission Régionale des Qualifications statue sur votre demande et vous adresse une notification de sa décision.**  
Nota : La Commission Régionale des Qualifications se réunit au moins une fois par an.
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat départementale inscrit le titre au dossier du titulaire.**

Bon à savoir



## NE PAS REMPLIR

Cadre réservé à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
et à la Commission Régionale des Qualifications

Demande reçue à la CMA de \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

### Pièces justificatives présentées

Cas A	Cas B				
<input type="checkbox"/> Demande au titre d'une formation équivalente au BM	<input type="checkbox"/> Demande au titre d'un savoir-faire reconnu				
<input type="checkbox"/> Copie du diplôme <input type="checkbox"/> 2 années de pratique professionnelle <input type="checkbox"/> Connaissances en gestion <input type="checkbox"/> Connaissances en psychopédagogie	<table border="1"><tr><td>B1</td><td><input type="checkbox"/> 10 années d'inscription au RM <input type="checkbox"/> Justification d'action de promotion</td></tr><tr><td>B2</td><td><input type="checkbox"/> 10 années d'inscription au RM <input type="checkbox"/> Justification d'actions de formation</td></tr></table>	B1	<input type="checkbox"/> 10 années d'inscription au RM <input type="checkbox"/> Justification d'action de promotion	B2	<input type="checkbox"/> 10 années d'inscription au RM <input type="checkbox"/> Justification d'actions de formation
B1	<input type="checkbox"/> 10 années d'inscription au RM <input type="checkbox"/> Justification d'action de promotion				
B2	<input type="checkbox"/> 10 années d'inscription au RM <input type="checkbox"/> Justification d'actions de formation				

### Avis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservé (motif) .....	Date : .....
.....	
.....	
<input type="checkbox"/> Ne réunit pas les conditions réglementaires (motif) .....	
.....	
.....	
<i>Visa du Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat</i>	
Demande transmise à la CRQ le : .....	

### Décision de la Commission Régionale des Qualifications

<input type="checkbox"/> Attribution	Date : .....
<input type="checkbox"/> Refus (motif) .....	
.....	
.....	
.....	
.....	
<i>Visa du Président de la Commission Régionale des Qualifications</i>	